

Charte de santé et sécurité au travail

- S** écurité • nous évaluons les risques auxquels nous sommes exposés et identifions les dangers présents sur nos postes de travail • pour notre sécurité
- E** ngagement • nous établissons un plan d'action dans le cadre de notre système d'amélioration continue • la prévention est notre engagement
- D** angers • nous sommes signataires de la charte SUVA du domaine de la construction et respectons les règles vitales • pour oser dire stop en cas de danger
- E** xpérience • nous valorisons notre expérience du métier et la mettons à disposition de nos apprenants • parce que les plus jeunes d'entre nous gagnent en compétences aussi par l'expérience
- L** égislation • notre système de management SMS satisfait à la directive CFST No 6508 (Directive MSST) • parce que nous n'ignorons ni devoirs ni droits et nous conformons à la législation
- E** quipement • nous évitons les dangers et diminuons les risques en premier lieu et portons nos EPI (équipements de protection individuelle) lorsque la situation l'exige • les professionnels que nous sommes se protègent avec leur équipement
- C** ollaboration • nous adhérons à une solution-type et l'intégrons quotidiennement dans notre pratique • parce que participation rime avec collaboration
- S** anté • nous établissons et maintenons des conditions de travail sûres et saines pour l'ensemble de notre personnel • parce qu'elles ont des effets directs sur notre santé
- A** ction • nous agissons immédiatement lorsque cela s'avère nécessaire • pour passer naturellement de la prévention à l'action